



Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal

En exercice : 29

Qui ont pris part à la délibération : 29

Date de la convocation : 31/10/2024

Date d'affichage : 31/10/2024

***DELIBERATION N° 072/2024
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SALEILLES***

SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le sept novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur François Rallo, Maire de la commune.

Présents : François RALLO – Cosme DILME – Carole CARTON – Sonia MAC VEIGH – Modeste BOSQUE – Robert TARDA – Céline FREIXINOS – Jacqueline KEILING – Michèle GRANIER – Stéphane LE COQ – Claire SALFATI-TEDGUI – Mireille CORONES YAGOUBI – Pascal GIRAUDET – Olivier RABAT – Christian DISLAIR – Yannick CALLAREC – Jordi DELCLOS – Joseph CASCALES – Sylvain VIOT

Pouvoirs :

- Jean PEZIN donne pouvoir à Robert TARDA
- Marie-Anne HAUSPIEZ donne pouvoir à Carole CARTON
- Armand CHAUVET donne pouvoir à Stéphane LE COQ
- Christine BACHES donne pouvoir à Sonia MAC VEIGH
- Patricia PICHARD donne pouvoir à François RALLO
- Richard VENDRELL donne pouvoir à Cosme DILME
- Bénédicte SARASSAT donne pouvoir à Jacqueline KEILING
- Caroline PICCOLO donne pouvoir à Michèle GRANIER
- Eliane CHAMBAULT donne pouvoir à Joseph CASCALES
- Eric BOUILLIN donne pouvoir à Sylvain VIOT

Absent : NEANT

Secrétaire de séance : Stéphane LE COQ

OBJET : Tarifs 2025

Dans le cadre de Convention Territoriale Globale 2024-2028 à signer prochainement avec la Caisse d'Allocations Familiales des P.O, M. le Maire fait part de la demande de cette caisse de revoir les tarifs du Point-Jeunes afin de créer quatre tranches de quotient familial pour les sorties payantes lors des vacances scolaires, alignées sur les tranches de l'accueil de loisirs périscolaire.

Ainsi, il propose d'adopter les tarifs cités infra à compter du 1^{er} janvier 2025 et de l'autoriser à signer toute pièce utile dans cette affaire.

TARIFS PUBLICS AU 01/01/2025				TARIF 2025
OBJET				
TARIF DU REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE				
Habituel				4,20 €
Occasionnel				4,80 €
Remboursement				4,20 €
Hôte Payant				9 €
ACCUEIL PERISCOLAIRE COMMUNAL				
Quotient familial	Tranche 1 de 0 à 500 €	Tranche 2 de 501 à 750 €	Tranche 3 de 751 à 900 €	Tranche 4 Au-delà de 901 €
	Tarif mensuel par enfant	Tarif mensuel par enfant	Tarif mensuel par enfant	Tarif mensuel par enfant
Temps périscolaire du matin : 7h30-9h	4,50 €	5 €	5,50 €	6 €
Temps périscolaire méridien : 12h-14h	1 € (hors prix du repas)	2 € (hors prix du repas)	3 € (hors prix du repas)	4 € (hors prix du repas)
Temps périscolaire du soir : 17h-18h30	4,50 €	5 €	5,50 €	6 €
Temps périscolaire du matin et du soir	9 €	10 €	11 €	12 €
POINT-JEUNES				
Inscription annuelle (par année civile) : 10,00 €				
Quotient familial	Tranche 1 de 0 à 500 €	Tranche 2 de 501 € à 750 €	Tranche 3 de 751 € à 900 €	Tranche 4 au-delà de 901 €
	1 enfant ou plus	1 enfant ou plus	1 enfant ou plus	1 enfant ou plus
Tarif par adolescent CAF et MSA	15 % du coût (hors frais de personnels) de la sortie calculée par adolescent	25 % du coût (hors frais de personnels) de la sortie calculée par adolescent	35 % du coût (hors frais de personnels) de la sortie calculée par adolescent	45 % du coût (hors frais de personnels) de la sortie calculée par adolescent
LOCATION SALLE POLYVALENTE "JOSE ARRIETA"				
Location (chaises + tables : type séminaire)				3 000,00 €
Assoc Saleilles chaises type spectacle				1 500,00 €
Assoc Saleilles chaises+ tables				2 000,00 €
Caution				3 000,00 €
Pas de location pour l'organisation de repas				
LOCATION SALLE POLYVALENTE LAURENT ZARAGOSA- MAIRIE				
Habitant la Commune				250,00 €
Extérieur à la Commune				800,00 €
Association 2ème utilisation lucrative				85,00 €
Caution				850,00 €
LOCATION SALLE RECEPTION AU GYMNASSE "JOSE ARRIETA"				
Association 2ème utilisation lucrative				85,00 €

LOCATION SALLE "ANDRE GREGOIRE"	
Habitant la Commune	220,00 €
Extérieur à la Commune	650,00 €
Association 2ème utilisation lucrative	85,00 €
Caution	660,00 €
LOCATION CHAPELLE SAINT-ETIENNE	
Extérieur à la Commune/Jour	50,00 €
Caution	250,00 €
DROITS DE PLACE	
Le ml sans énergie	1,00 €
Le ml avec énergie	1,15 €
Le ml Vide Grenier	2,80 €
Camion Pizza/Jour	17,00 €
Camion Pizza/Mois (6 jours Hebdo)	330,00 €
Camion Outillage ou Cirque/Jour	40,00 €
Petit manège jusqu'à 15 m ²	20,00 €
Grand manège supérieur à 15 m ²	50,00 €
Le m ² de terrasse/ an	10,00 €
Pour un emplacement et pour chaque soirée lors de la manifestation estivale « Les vendredis de Saleilles »	25,00 €
PARKING DU STADE COMPLEXE PLEIN-AIR DU MOULIN	
Caution	850,00 €
LOCATION DE MATERIELS	
Chaise	2 €
Table	5 €
Forfait Livraison/Récupération	30,00 €
Caution matériels	100,00 €
Caution Cartons de Loto	326,00 €
OBJET MANQUANT OU DETERIORE	
Chaise	25,00 €
Table	60,00 €
Grille d'Exposition	170,00 €
Chariot	120,00 €
PHOTOCOPIES / IMPRESSIONS	
A4 Noir et Blanc recto	0,15 €
A4 Noir et Blanc recto-verso	0,30 €
A3 Noir et Blanc recto	0,30 €
A3 Noir et Blanc recto-verso	0,60 €
A4 Couleur recto	0,30 €
A4 Couleur recto-verso	0,60 €
A3 Couleur recto	0,60 €
A3 Couleur recto-verso	1,20 €
TELECOPIES	

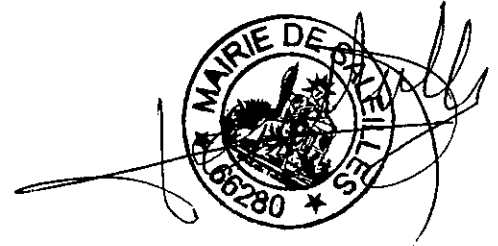
Envoi	2,65 €
Réception	2,15 €
CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES	
Vieux cimetière (situé Bd Antoine Casenobe)	
Casier Trentenaire	612,63 €
Casier Perpétuel	762,48 €
Ancien cimetière	
Casier Trentenaire	914,93 €
Casier Perpétuel	1 524,73 €
Nouveau cimetière Nord	
Dépositaire	
1er Trimestre	0,00 €
2ème, 3ème et 4ème Trimestre Première Année/Le Trimestre	48,50 €
Deuxième Année/Le Trimestre	262,50 €
Années Suivantes/ Le Trimestre	316,00 €
Nouveau cimetière Nord	
Casier Trentenaire	1 175,00 €
Casier Perpétuel	1 955,00 €
Casier cinquantenaire n° 01.C à n° 48.C	1 500,00 €
Terrain concession perpétuelle 7,20 m ² (2 m × 3,6 m)	810 €
Terrain concession perpétuelle 10,08 m ² (2,8 m × 3,6 m)	1 150 €
Jardin du souvenir- Columbarium	
Anciens Enfeux (Casiers pour 2 Urnes)	
Enfeu Trentenaire	137,20 €
Enfeu Perpétuel	381,15 €
Nouveaux Enfeux (Casiers pour 2 Urnes)	
Enfeu Trentenaire	543,00 €
Enfeu Perpétuel	783,00 €
Nouveau cimetière Sud (situé rue du Maroc)	
Terrain concession cinquantenaire 4 places élévation 6,96 m ² (2 m × 3,48 m)	810 €
Terrain concession cinquantenaire 8 places élévation 9,74 m ² (2,8 m × 3,48 m)	1 150 €
Cavurne trentenaire (6 urnes)	900 €
Casier cinéraire « Canigou » trentenaire	543 €
CHALET NOEL	
Location Chalet 11 jours-Commerce non alimentaire	200,00 €
Location Chalet 11 jours-Commerce alimentaire et/ou boissons	300,00 €
Caution pour un Chalet	300,00 €
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE (BM)	
Tarif normal résident dans une commune de la CU PMM	10,00 €
Tarif normal non résident dans une commune de la CU PMM	15,00 €
Tarif réduit résident ou non dans une commune de la CU PMM	5,00 €
« ABONNEMENT RESEAU » A LA BM	
Tarif normal résident dans une commune de la CU PMM	18,00 €
Tarif normal non résident dans une commune de la CU PMM	30,00 €
Tarif réduit résident ou non dans une commune de la CU PMM	8,00 €
Duplicata de carte de lecteur	3,00 €

Le conseil municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Adopte** l'ensemble des divers tarifs exposés supra à compter du 01/01/2025 ;
- **Autorise** M. le maire à signer tout document utile dans cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



François RALLO

Publication le : - **8 NOV. 2024**